



**L'augmentation de l'ICP :  
c'est uniquement  
pour les surveillants.  
Merci l'UFAP !**

**Ce week-end les textes indemnitaires  
faisant suite aux mouvements de janvier 2018 ont été publiés.**

**C'est désormais confirmé :  
le personnel technique de l'administration pénitentiaire  
ne bénéficiera pas de l'augmentation de l'ICP  
et devient le corps le moins bien indemnisé.**

**Le SNP PT FO rappelle que les personnels techniques  
de l'administration pénitentiaire exercent eux aussi un métier à risque.  
Ils peuvent être à tout moment être pris à partie  
par la population pénale.**

**Cela a déjà été le cas à plusieurs reprises.  
Nous l'avons déjà signalé par courrier à la Ministre et au DAP.  
Les adjoints techniques représentent 350 agents, l'administration  
aurait dû leur accorder cette augmentation de l'ICP  
(350\*400 = 140 000 euros).**

**Chers collègues vous pouvez remercier l'UNSA-UFAP  
d'avoir exigé de l'administration, avant de signer,  
que le contenu du relevé de conclusions  
ne concerne que le personnel de surveillance écartant ainsi  
les personnels techniques et les personnels administratifs.**

**Le 6 décembre 2018, il y aura des élections professionnelles.  
Au moment de voter, ne soyez pas dupes et n'oubliez pas  
la mise en place de PPCR (signée par l'UNSA-UFAP)  
et aujourd'hui l'ICP de base revalorisée uniquement pour les surveillants !**

*Le 26 février 2018,  
Le Secrétaire Général,  
Paul BONO*

**SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - FO.**

**Site internet: [www.snppt-fo.fr](http://www.snppt-fo.fr)**

***FO 1<sup>er</sup> Syndicat de la Fonction Publique de l'État  
et des Personnels Techniques de l'AP***